

Nord Eclair - 02/06/2007

L'INTERVIEW DU JOUR

Le vélo dans la ville : « une question de confiance »

PROPOS RECUEILLIS PAR MATTHIEU MILLECAMPS > Pendant tout le week-end, c'est la fête du vélo. Randonnées cyclistes, marché de l'occasion.. L'Association Droit au vélo se mobilise pour que ces deux jours se vivent au rythme des bicyclettes.. L'occasion également pour Benoît Cousin, président de l'ADAV, de revenir sur les grands chantiers.

Quel est l'objectif de la fête du vélo ? >> Parmi les animations que nous proposons, nous organisons une grande randonnée depuis Lille jusque dans le bassin minier, en passant par les chemins de halage en remontant la Deûle puis en revenant par les Weppes. Cela permet de montrer à quel point les chemins de halage aménagés sont agréables, mais aussi que la sortie de la métropole lilloise est encore difficile pour les cyclistes.

Au-delà de cette fête du vélo, quel est le rôle de l'ADAV ? >> Nous comptons 900 membres dans la région. Nous travaillons avec les différents acteurs pour que le vélo soit pris en compte. Si, au début, on nous prenait parfois un peu de haut, nous avons développé une vraie expertise et les collectivités font désormais appel à nous. Nous sommes en convention avec la communauté urbaine de Lille, le conseil général du Nord et nous comptons sur d'autres avec le conseil général du Pas-de-Calais et le conseil régional.

Lorsqu'il s'agit d'imposer le vélo dans les plans de déplacement, quels sont les obstacles que vous devez soulever ? >> Les élus sont le plus souvent conscients de la saturation automobile, même s'ils ne le disent pas. Mais de manière générale, il est plus facile de faire accepter une réduction de voie de circulation plutôt que d'aborder le sujet du stationnement. Il y a là encore un tabou. Les rues ne sont pas censées être un endroit où on stocke les voitures, pourtant, il y a une tolérance sur le stationnement anarchique, problématique pour nous. Les gens considèrent comme un droit de se garer devant chez eux. Nous avons aussi un peu de mal à imposer l'installation de places de stationnement pour les vélos alors que, notamment pour les étudiants, c'est un vrai problème. C'est un problème de culture, car les coûts d'installation sont dérisoires.

Dans la région, qui sont les « bons élèves » et les « mauvais élèves » en terme de politique vélo ? >> L'enquête transport de la communauté urbaine est significative : la part modale du vélo est stable, à 2 %, mais il y a des différences flagrantes entre les communes. À Lille, par exemple, on observe une progression de 40 % de l'utilisation du vélo. Nous allons dans le bon sens, mais ce n'est qu'un début. À l'inverse, à Armentières, les voies de circulation ont été élargies, les trottoirs rétrécis. Résultat, la circulation est devenue plus dangereuse pour les cyclistes et on assiste à la disparition du vélo. À Valenciennes, également, la municipalité est très réceptive à nos arguments. C'est une question de climat de confiance, qui s'instaure, ou pas. A Roubaix, par exemple, on ne veut pas entendre parler de contresens cyclable au motif que c'est « dangereux » alors qu'on sait qu'il n'y a que des avantages. •